

# Célébration des funérailles

lundi 29 février 2016, par [Père Christian Catayée](#), [Père Joseph-Pérald Rémy](#)

**Parmi les nombreuses célébrations émaillant la vie du fidèle, il y a les incontournables funérailles. Voici quelques indications pour aider à se repérer dans les démarches.**

Moment douloureux pour les familles, cette célébration rassemble dans la peine mais aussi dans l'espérance la famille, les amis, les voisins et les collègues.

**Avant de fixer la date et l'heure de la célébration, il convient de prendre contact avec la paroisse.** C'est souvent l'occasion pour le prêtre de prier avec vous et pour vous dans ce moment difficile. Rappelons qu'en Martinique les funérailles ne sont pas privées et sont entourées d'un grand respect de la part des personnes. Elles rassemblent souvent des personnes d'autres confessions.

Les funérailles sont assorties d'une "messe de sortie" (comprendre sortie de neuvaine) généralement placée neuf jours après. Pendant cette durée qui est généralement une neuvaine, les fidèles membres de la famille du défunt sont invités à prier au domicile de ce dernier. La messe de sortie conclut donc ce temps de prière et marque la fin de toutes les démarches religieuses concernant les funérailles. Au cours de cette messe on prie d'une façon particulière pour le repos du défunt.

Les funérailles ne sont pas un sacrement mais un temps de prière communautaire. Elles peuvent donc être présidée par un ministre ordonné (prêtre ou diacre) ou animée par un petit groupe de laïcs en absence de celui-ci.

**D'après le Décret de Mgr. David Macaire sur les tarifs du casuel, extrait du Coutumier du diocèse de la Martinique, les honoraires (ou offrande) pour les funérailles et la messe sont fixés à titre indicatifs à 200€ à compter du 1er février, 2016.**

Il est indispensable de fournir au préalable le bulletin de décès délivré par la mairie du lieu du décès.

Nous faisons mémoire des défunts accueillis dans le mois dans la rubrique [Memento](#) de la section Une paroisse en prière. Il vous est donné la possibilité de laisser un message de condoléances (qui apparaîtra après contrôle par un modérateur du site).

---

**P.-S.**